SGAC

Enseignement Supérieur et Universitaire
INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE MBUJIMAYI
ISAM / Mbujimayi (Public)
Le Directeur Général
(isamombm@gmail.com, +243827294334)

DECISION DU DIRECTEUR GENERAL N°.005./ESU/ISAM-MBM/DG/PNTK/2023 DU 23/05/2023 PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT, DU SECRETAIRE ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION CHARGEE DE L'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETABLISSEMENT POUR L'EXERCICE 2022-2023

Le Directeur Général de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi,

Vu la Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014 sur l'enseignement national en République démocratique du Congo ;

Vu l'Ordonnance n°16/071 du 29 septembre 2016 portant organisation et fonctionnement des organes d'administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu le Décret n°015/040 du 14 décembre 2015 portant critères de viabilité des Etablissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République démocratique du Congo ;

Vu l'arrêté ministériel n°025/MINESU/CAB.MIN/SMM/RNT/LMM/2017 du 31 mars 2017 portant ouverture d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur et Universitaire public dénommé : Institut Supérieur des arts et Métiers de Mbujimayi, ISAM de Mbujimayi en sigle ;

Vu l'Arrêté ministériel n°108/MINESU/CAB.MIN/SMM/BLB/LMM/2017 du 14/08/2017, portant nomination des membres du Comité de gestion de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi ;

Vu le Vade-Mecum du gestionnaire d'une institution d'enseignement supérieur et universitaire, à ses dispositions relatives à la gestion des finances d'un Etablissement de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu l'Instruction académique N°024/MINESU/CAB.MIN/MNB/BLB/2021 du 06 Janvier 2023 portant directives relatives à l'année académique 2022-2023 ;

Vu les résolutions de la réunion du Comité de gestion du 04 Mars 2023 relatives à la composition de la Commission chargée d'élaborer le budget de l'ISAM de Mbujimayi pour l'exercice 2022'2023 ;

Sur proposition du Secrétaire Général Administratif ;

Le Comité de gestion entendu ;

Considérant l'urgence et la nécessité ;

DÉCIDE :

Article 1. Sont nommés Président, Secrétaire et Membres de la Commission de l'élaboration du Budget pour l'exercice 2022-2023 ceux dont les noms suivent :

1. Président : Ass. Ivon KABALA MUTEBA
2. Secrétaire : Ass. Dr. Antoine BAMBI NTUMBA
3. Membres :
 - Ass. Louis KUMANYI LUKALU
 - Ass. Liévin MILAMBU MBAYA
 - CB. Franck TSHINKOBO ILUNGA
 - CB. Nicole KAMWANYA KAJA

Article 2. Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente.

Article 3. Le Secrétaire Général Académique et le Secrétaire Général Administratif sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sort ses effets à dater de ce jour.

Fait à Mbujimayi, le 23/05/2023

Le Directeur Général,

INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS ★ ISAM/MBM ★ DIRECTION GÉNÉRALE ★ MBUJIMAYI ★ Scientia splendet et consecratur

Peter NGALA NTUMBA KABASHADI, PhD.

Professeur Associé